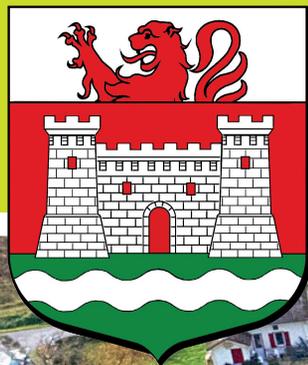


N°25

Les Échos d'Aurice



Meilleurs Vœux 2021

RÉDACTION : Commission information / Communication
CONCEPTION / ÉDITION : Copytel Mt-de-Marsan - Janvier 2021
IMPRESSION sur papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

UNE ENVIE FOLLE DU TEMPS D'AVANT

Nous pensions tout savoir des méandres d'une vie. La société mondiale vivait son train galopant de libertés commerciales. Chacun faisait ce qu'il voulait ou ce qu'il pouvait. C'était le temps d'avant, celui d'avant mars 2020.

Le quotidien des administrés habitant des communes rurales telle qu'AURICE est rythmé par des repères fondamentaux que sont les fêtes du village, le sport, les animations et les rencontres des diverses associations... etc...

Ils nous permettent quotidiennement d'accueillir les nouveaux venus, d'accompagner ceux qui cessent un engagement, de partager des événements familiaux et associatifs, de saluer dignement les défunts, et bien d'autres encore.

Durant ces mois de pandémie, le report des manifestations est devenu la règle. Il faudra bien plus que 52 semaines pour reprogrammer des festivités associatives ou familiales. Certains faits se sont malgré tout produits. Les églises sont devenues trop grandes lors des funérailles. Les salles de classe, les cantines et les cours de récréation sont devenues trop exiguës pour pouvoir mettre de la distance entre les enfants. La bonne taille est celle du regard bienveillant que chacun aura pu porter à autrui.

La vie municipale a été besogneuse mais insipide. Vos élus d'avant et ceux d'aujourd'hui se sont croisés. Là encore, aucune place pour la convivialité, pour remercier les sortants, pour fédérer une nouvelle équipe ou pour vous croiser.

Tous se sont employés à assurer la continuité de service public. Faire vivre l'institution est un devoir mais aussi un moyen de veiller à ce que chaque administré soit écouté et accompagné, à fortiori en temps de crise sanitaire.

Les services ont assuré une part essentielle de cette action publique pour que le cadre de vie de chacun soit le meilleur possible.

Il est loin le goût des choses simples : celui d'une embrassade, d'une accolade, d'une poignée de main sincère ou celui d'un sourire. Des mois volés par un virus invisible, sans saveur, masqués et noyés sous des litres de lotion.

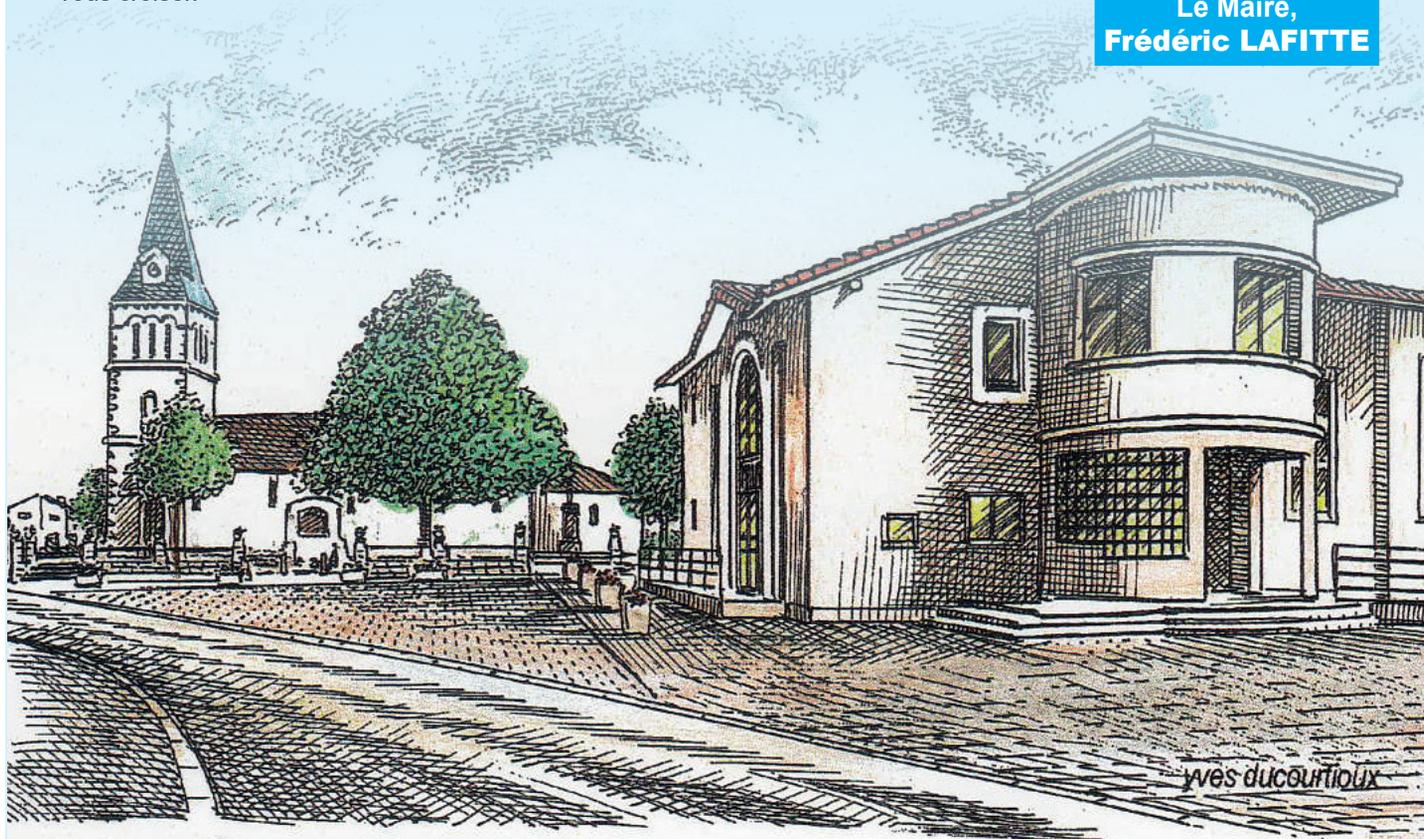
Le constat de l'année 2020 est ainsi. Nous savons tous que la fin de cette histoire n'est pas encore écrite.

Des lueurs d'espoir sont perceptibles pour 2021.

Parmi les vœux que je formule pour chacun d'entre vous, il y a celui que vos santés soient préservées et il y a une envie folle du temps d'avant. Il n'était pas merveilleux et nous en connaissons l'essentiel des vices et des vertus. Lorsque la distanciation physique tombera, l'énergie collective sera nécessaire pour retrouver nos repères et ce qui finalement est si important à nos yeux.

C'est ce plaisir de vivre simplement que je vous souhaite bien sincèrement.

Le Maire,
Frédéric LAFITTE



N°40260 - AURICE - Eglise et Mairie

DL2T2013

LA VIE MUNICIPALE

DEPART DE PHILLIPE DUVIGNAU

Après de nombreuses années passées au service de la commune, Philippe a décidé de prendre une disponibilité. Elle lui permet de mener un nouveau projet professionnel tout en conservant la possibilité de réintégrer les services de la commune.

Nous saluons son engagement municipal, son dévouement et ses compétences. Nous lui souhaitons bonne continuation dans cette étape professionnelle. Bonne route.

Pour pallier son absence, nous avons réorganisé les services et fait évoluer le contrat horaire de Nathalie GRULOIS. A compter du 1er décembre, Nathalie sera stagierisée sur un contrat de 32 heures hebdomadaires.

SOUTIEN À NOS AÎNÉS

L'année 2020 a été difficile à vivre, avec nos libertés freinées par les consignes COVID.

Nos aînés ont été particulièrement affectés par cette situation. Les élus se devaient d'apporter une attention particulière aux personnes potentiellement vulnérables et isolées.

Dès la première période de confinement, sur la base d'un recensement des personnes âgées de plus de 70 ans, les élus ont identifié les personnes d'une santé fragile et sans aide dans leur entourage. Nos agents Nathalie Grulois, Josiane Dartenuc et Chantal Gardesse sur la 1ère période, des élus et des bénévoles de l'association ASA sur la 2ème période, ont rendu visite à une vingtaine de personnes.

Ainsi, deux personnes ont été accompagnées pour un rendez-vous médical et pour des courses alimentaires, le minibus de la Communauté de communes n'étant pas en service sur la 2ème période.

Corinne GARDESSE

LE CARNET 2020

NAISSANCES

- DUFOUR Léonce née le 23 mars 2020 à Dax
- MONDENX Robin Jules né le 06 mai 2020 à Mont-de-Marsan
- MIQUEL Arthur Charles Angéli né le 12 juin 2020 à Mont-de-Marsan
- PETRICAQ Noah Santiago né le 13 juin 2020 à Mont-de-Marsan
- SAINT-CRICQ Luma née le 14 juin 2020 à Mont-de-Marsan
- LORY Eva Laurence Pascale née le 15 juin 2020 à Mont-de-Marsan
- LASSOUREUILLE Elio né le 22 juillet 2020 à Mont-de-Marsan
- BOONE Thalia née le 29 juillet 2020 à Mont-de-Marsan
- GRAFF Rose née le 19 septembre 2020 à Mont-de-Marsan

DÉCÈS

- Jean Kléber Jacques JUGIE le 14/01/2020 à Saint-Sever
- Geneviève Yvette LABAT née MALLET le 09/03/2020 à Aurice
- Gérard THEUX le 19/06/2020 à Mont-de-Marsan
- Monique CANDAU née ESCOUBET le 30/09/2020 à Mont-de-Marsan
- Jeanne Inès LABAT née LAFARGUE le 18/10/2020 à Mont-de-Marsan
- Philippe MARSAN le 28/10/2020 à Mont-de-Marsan
- Bruno LUCE le 10/11/2020 à Mont-de-Marsan
- André Robert GARDESSE le 15/11/2020 à Saint-Sever

MARIAGES

- Noël EVEN et HONTANG Marie Kim le 16 mai 2020
- Michaël Charles Gilbert JUZAN et Anne Alexandra COUQUIAUD le 12 septembre 2020

VOEUX POUR 2021

La traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu en janvier 2021 en raison du contexte sanitaire. Pour autant, il était inconcevable de ne pas vous souhaiter les vœux sous une forme différente. En plus de ce message, une vidéo sera postée sur le site de la commune (<https://www.aurice.fr/>)

2020 est passée avec ses contraintes et ses motifs d'inquiétude. 2021 s'annonce incertaine mais teintée de promesses pour sortir au mieux de cette crise sanitaire, sociale et économique.

L'ensemble des services et la municipalité vous adressent des vœux de santé et d'optimisme. Ces vœux s'adressent à chacune et chacun d'entre vous mais également à toutes les associations et à leurs bénévoles, aux corps constitués ainsi qu'aux acteurs économiques de notre territoire.

BONNE ANNEE A TOUS

**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Chaque 11 novembre est une date importante, la nation entière rend hommage « aux morts pour la France ». Cette année fut particulière, seules 6 personnes ont pu se rendre au monument pour cet instant de recueillement, d'hommages aux hommes qui se sont battus pour défendre notre patrie et la remise de la gerbe.



LA VIE MUNICIPALE

DES ELECTIONS MUNICIPALES 2020 TRISTEMENT BOUSCULEES

2020 était une année de renouvellement des équipes municipales dont les 2 tours de scrutin étaient programmés les 15 et 22 mars derniers.

Francis CAZAUX ayant décidé de mettre un terme à son engagement public ainsi que 5 autres élus, une seule liste de 15 candidats conduite par Frédéric LAFITTE avait été déposée en préfecture.

La pandémie et ses conséquences sanitaires sont venues troubler le scrutin. Une participation historiquement basse pour une échéance municipale a été enregistrée à 57.85 %. Pour autant, l'ensemble des candidats a été élu le 15 mars 2020.

L'Etat d'urgence sanitaire ayant été décrété par le Chef de l'Etat et par son gouvernement, les maires et adjoints sortants ont été maintenus dans leurs fonctions durant 2 mois de plus.

Le nouveau conseil municipal a été installé le 28 mai et c'est au cours de cette séance ouverte par Francis CAZAUX que Frédéric LAFITTE a été élu maire de la commune.

Corinne GARDESSE, Martine LABIDALLE ainsi que Christophe SOURROUILLE ont également été élus Adjoints au Maire, lors de ce conseil municipal d'installation.

Protocole sanitaire oblige, c'est en toute retenue que les nouveaux élus ont pris leurs fonctions.

C'est tout aussi discrètement que les élus qui ne se représentaient pas ont terminé leur mandat.

Au-delà du sentiment de profond respect que leur engagement suscite, c'est un peu de tristesse qui anime chacun de nous pour ne pas avoir pu mettre un peu de convivialité dans cette transition.

Rappelons-nous que Francis CAZAUX, Anne CASTETS, Sylvie MARTINS, Bernard DESORMIERES, Alban CHOQUET et François MALBRANQUE ont servi la commune avec conviction et sincérité.

**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

S'agit-il d'un cours d'eau ou d'un fossé ?
Avant toute intervention il est nécessaire d'identifier le type d'écoulement sur lequel sont envisagés les travaux car la réglementation n'est pas la même.
A consulter en ligne : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/140/CARTO_COURS_EAU_LANDES.map

Précautions
Chaque cas est une particularité, n'hésitez pas à vous rapprocher des agents du syndicat ou de la DDTM pour des conseils techniques et/ou réglementaires.

- ✓ Débroussailler sélectivement
- ✗ Pratiquer une coupe radicale ou à blanc
- ✓ Faire une coupe sélective de la végétation entre octobre et mars
- ✗ Brûler les déchets de taille ou la végétation sur pied
- ✗ Abandonner du bois coupé ou des déchets verts sur les berges
- ✓ Supprimer un arbre mort ou déperissant près du cours d'eau et conserver la souche
- ✓ Supprimer et dessoucher la végétation se trouvant dans le lit
- ✓ Elaguer à hauteur d'homme
- ⚠ Solutionner la présence d'îlots dans le cours d'eau
- ✗ Créer une décharge sauvage
- ✗ Désherber chimiquement
- ✗ Dessoucher un arbre en bord de cours d'eau
- ⚠ Curer (extraire du sable et / ou des graviers)
- ⚠ Créer un barrage ou seuil
- ✓ Remblayer les berges au dessus du terrain naturel (merlon, remblais)
- ✓ Maintenir une bande enherbée et non fauchée
- ✗ Utiliser l'épareuse
- ✓ Couper un arbre fortement penché et conserver la souche
- ✓ Couper un arbre fortement déstabilisé et conserver la souche
- ✓ Eviter la dégradation des berges par les animaux
- ✓ Planter une végétation adaptée
- ✓ Bannir les espèces exotiques envahissantes ou inadaptées en bord de cours d'eau (arbre à papillons, roseée du Japon, canne de provence...)
- ✓ Supprimer les embâcles (bois morts ou déchets flottants faisant barrage)
- ⚠ Solutionner une zone d'érosion de berge
- ⚠ Circuler dans le cours d'eau avec des engins
- ✗ Stabiliser les berges avec des gravats

PROPRIÉTAIRE A PROPRIÉTAIRE B

© SIMMAR - EPTB Aude

SIMAL

SYNDICAT DU MOYEN ADOUR LANDAIS

Quelques mois après l'élection du conseil municipal, le comité syndical s'est réuni afin de désigner le nouveau bureau.

Le Président réélu : Monsieur DUCOS christian - Maire de Souprosse, deux vice-président, MAURY Martine d'Onard et BRETHERS Philippe d'Eugénie. Deux membres du bureau représentant la communauté des communes Chalosse Tursan, DESTENABES Véronique de Sorbets et TASTETS Christophe de St Sever.

Pour ma part, je suis toujours délégué représentant la commune d'Aurice au sein de ce comité syndical.

De plus, notre technicienne TASTET Alice a édité un guide pratique à l'attention des élus et propriétaires riverains, guide accessible sur le site du syndicat du SIMAL : www.syndicatmoyenadourlandais.com.

Toutefois, je compte sur votre vigilance afin de signaler éventuellement la présence d'embâcles, effondrement de rives ou autres problèmes.

Marc JUZAN

LA VIE MUNICIPALE

UN BUDGET DE TRANSITION

Même le budget 2020 ne déroge pas à la particularité de cette année !!!

Compte-tenu du report dans l'installation du conseil municipal et des délais nécessaires pour travailler à la préparation budgétaire, ce n'est que le 16 juillet dernier que le budget primitif a été adopté par l'assemblée communale, soit après 7 mois d'exécution, et 5 mois restant à exécuter ... il ne peut porter que le nom de budget de transition !

La section de fonctionnement a entériné une stabilité fiscale ainsi que le soutien aux associations malgré une année qui s'annonçait déjà bien limitée dans le champ des possibles.

Pour la partie investissement, l'inscription du projet d'extension de la salle polyvalente a été concrétisée à hauteur de 387 178.86 € TTC. Ce montant comprend la maîtrise d'œuvre, les études diverses et les travaux.

Des travaux de mise en sécurité des paratonnerres des 2 églises et du système de commande des cloches du bourg ont été commandés et réalisés par la société Heurelec.

A noter d'autres acquisitions réalisées comme du matériel d'entretien pour les salles et les écoles ainsi que des équipements dédiés à l'entretien des espaces verts.

Sans anticiper les résultats de l'exercice 2020, les dépenses de fonctionnement devraient enregistrer une diminution des consommations énergétiques liée à la non occupation des salles par les associations. Cette baisse est bien loin de générer une satisfaction compte tenu de la raison.

Il faut souhaiter de retrouver très rapidement un niveau de consommation habituel, synonyme de vie sociale au sein de la commune.

**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

A.C.C.A. 2020/2021 – UNE SAISON TRISTE ET PARTICULIÈRE...

Alors que la saison venait de démarrer avec une timide ouverture d'avis de nos chasseurs, la réalisation de battues réussies pour contrer l'accroissement du sanglier, celle-ci allait s'interrompre pour tous afin de contenir ce satané COVID19.

Après un début de migration poussif, et alors que les espoirs des « paloumayres » étaient au plus haut à l'orée du grand pic migratoire, notre président M. MACRON allait geler nos plus grands rêves cynégétiques en instaurant ce second confinement sans aucun doute nécessaire mais cruel pour notre activité.

Renfermés dans nos chaumières, les palombières vidées au prix de longs travaux préalables de

préparation des postes, le chasseur ne pouvant sortir son cher compagnon pour taquiner la première morderée... c'est la mort dans l'âme que nous avons dû renoncer à notre passion favorite alors que le ciel nous offrait chaque jour un magnifique « ballet bleu » !

" Par solidarité aux chasseurs confinés de petit gibier, les ACCA n'auront pas réalisé de battues au grand gibier pourtant autorisées par Mme la Préfète...car elle s'aperçoit ainsi que ces valeureux diables de chasseurs tiennent finalement un rôle prépondérant pour le bon équilibre de Dame Nature!!!

Mais solidarité restera maître mot durant ce confinement.

Alors que Noël approchait, nous avons pu reprendre notre activité dans des conditions certes particulières mais qui, hélas n'effaceront pas les plus doux rêves de chasse de chacun qui se sont envolés par ce malheureux COVID. "

Mais ceci n'était rien à côté des douloureux moments que nous avons traversés suite à la perte de plusieurs amis et collègues au cours de cette fin d'année.

- Philippe MARSAN, 58 ans, s'est éteint après un combat implacable qu'il a mené courageusement face à cette terrible maladie. Récemment entré au conseil d'administration, il n'aura guère eu le temps de s'occuper de la sécurité à la chasse, thème qui lui était cher. Chasseur passionné au chien d'arrêt, amoureux de la nature, il s'était également épris de la chasse au grand gibier et prenait part activement au dépeçage des animaux et détenait le rôle de maître peseur.

- Yves DUPOUY, 79 ans, dit « Titi », furtivement pris par la maladie nous quittait alors qu'il paraissait invincible. Représentant délégué au conseil d'administration, homme serviable et fidèle à notre association, chasseur reconnu aux chiens courants avec ses bassets fauves, il alliait pugnacité, ténacité et détermination avec ses protégés notamment aux cours de mémorables chasses au renard et au lièvre.

-Henri CASTAGNET, 79 ans, papa de Bertrand, chasseur de palombes s'en est allé rejoindre les belles bleues à travers son dernier voyage ...

-Robert GARDESSE, 87 ans, ancien chasseur, longtemps délégué et défenseur des chasses traditionnelles, personnage attachant et dévoué à la vie communale.

Face à ces douloureux moments, l'ACCA d'Aurice accorde tout son soutien aux différentes familles afin de surmonter cette terrible épreuve. Mais nous garderons plutôt en mémoire ces instants de partage simple, de convivialité et de générosité que l'on a pu connaître avec eux.

**Le Président,
Mathieu BACHE**

LA VIE MUNICIPALE

EN AVANT LA CULTURE !

A l'heure où les cinémas et les salles de spectacle sont fermés, il faut relever l'engagement de l'association Chantons sous les Pins qui, voyant son festival de mars empêché par la COVID 19, a su malgré tout relever le défi d'une reprogrammation cet automne.

Il en a été ainsi pour le spectacle à Aurice, d'abord prévu en mars avec deux artistes féminines – Marion COUSINEAU et Zoé SIMPSON – repropoé à l'identique le 9 octobre dernier dans notre salle des fêtes. Alors, même si la jauge était réduite, même si le Comité des Fêtes associé à la soirée n'a pas pu tenir sa buvette, la municipalité peut considérer avoir joué son rôle de soutien à la culture et au spectacle vivant !

D'autant que, à mon sens en tout cas, la soirée a révélé une artiste incroyable, capable alors qu'elle était seule en scène de mettre en musique et en mots une parole pleine de poésie et de délicatesse. Il s'agit des textes de Marion COUSINEAU, dont je vous livre un extrait choisi :

*Voir se lever la lune sur le pont d'un bateau
Marcher le nez au vent, la gueule au fil de l'eau
Savoir qu'à l'horizon des milliers d'âmes dorment
Se sentir tout petit, à peine grand comme un homme
Et pourtant respirer*

Car c'est aussi la force de ce festival engagé : faire découvrir des artistes francophones, dont la force des mots et des musiques est largement à la hauteur de celle des chanteurs du Top 50 !!

Christophe SOURROUILLE



TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Dès que la situation sanitaire sera favorable à une vie associative "normale", les membres de nos associations retrouveront une cuisine réaménagée, propice à des moments de convivialité et de partage. Félicitation à nos agents Mathieu, Nathalie et Yves pour ce relooking.



Corinne GARDESSE

CÈS : 4 ANS DE COMMERCIALISATION ?

Au terme de la 3ème année de commercialisation du lotissement de Cès, le constat est toujours aussi positif. A la sortie du confinement, les envies de vert, d'espace ou tout simplement de concrétiser un projet de vie ont été perceptibles.

La commune d'AURICE est attractive et chaque acquéreur le décrit avec sa sensibilité. Espérons qu'ils trouvent le bonheur chez nous.

A ce jour :

- 16 lots sont vendus,
- 5 lots font l'objet d'un compromis de vente chez un notaire,
- 5 lots restent disponibles à la réservation.

Dans une hypothèse favorable, 2021 pourrait sonner le glas de la commercialisation de ce lotissement !!!

**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE

Avec près de 3 mois de retard, les travaux d'extension de la salle polyvalente ont enfin commencé !!!

Pour réaliser ce chantier, 10 lots ont été attribués à 9 entreprises différentes. Durant environ 6 mois, quelques perturbations seront inévitables aux abords du bâtiment, un périmètre ayant été installé sur l'emprise de chantier.

Des compléments d'études géotechniques ralentissent quelque peu le démarrage du lot gros œuvre et notamment la création des fondations. En effet, les caractéristiques du sol n'étant pas optimales, il est important de lever préalablement toute forme de doute.

A ce jour, l'alimentation de l'éclairage public du terrain de pétanque est condamnée car elle passait sous l'emprise du futur bâtiment. Une solution alternative d'alimentation de cet éclairage sera réfléchi conjointement avec les associations utilisatrices ainsi qu'avec le SYDEC (compétence déléguée par la commune).

C'est en mode « fourni » que l'aspect financier du projet a été travaillé afin de ne pas dépasser un reste à charge trop important pour notre budget.

Dès les premières esquisses, l'ACCA a affiché sa volonté de soutenir la création du local qui lui sera dédié pour l'éviscération du gibier. Elle participera à hauteur de 23 000 €. Cette action témoigne de l'excellente santé financière de l'association mais plus globalement de son implication citoyenne à vouloir prendre part à la valorisation du patrimoine communal : chapeau bas Mesdames et Messieurs les chasseurs !!!

Pour clôturer le financement de l'opération, nous pourrons compter sur des financements de l'Etat, du Pays Adour Chalosse Tursan (PETR) ainsi que du Conseil Départemental. Ces aides cumulées atteignent 159 272 € (47%).

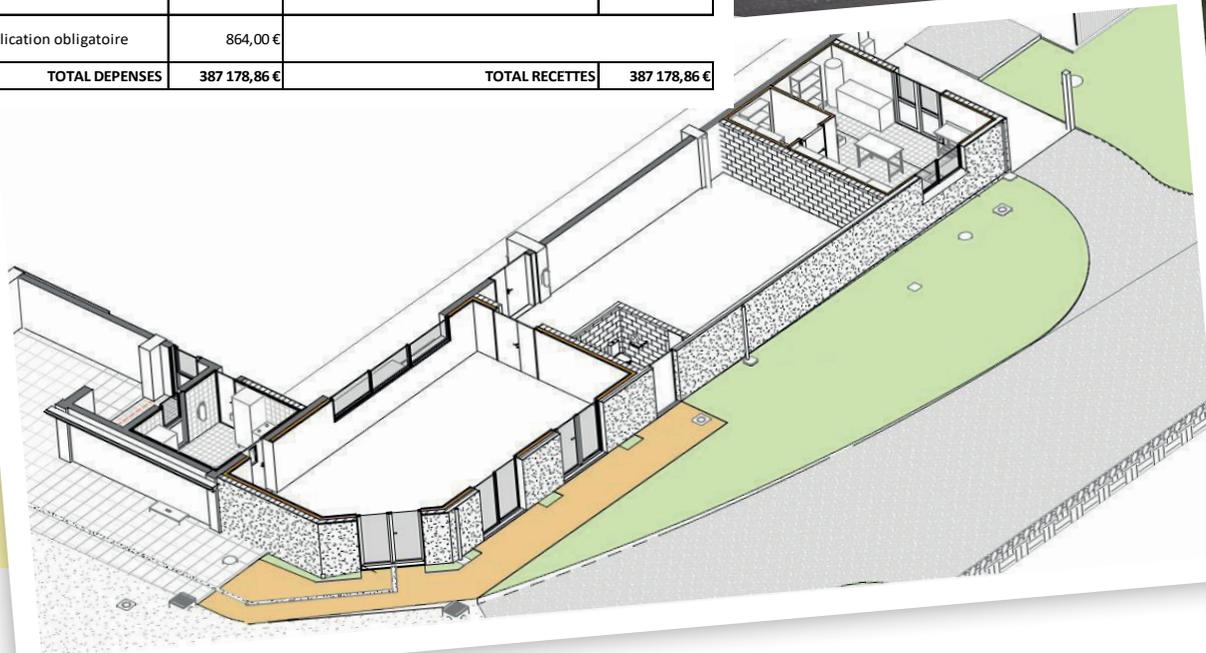
**Le Maire,
Frédéric LAFITTE**

MARCHE DE TRAVAUX POUR L'EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE

LOTS	ENTREPRISES	OFFRES TTC
1 GROS ŒUVRE - DEMOLITION	CESCUTTI	111 219,70 €
2 CHARPENTE BOIS	HOURCADE	37 478,40 €
3 MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM	NOUVELLE MIROITERIE LANDAISE	40 436,33 €
4 PLÂTRERIE - FAUX PLAFONDS - ISOLATION	NOTTELET	15 631,56 €
5 MENUISERIE INTERIEURE	DUPIN & FILS	4 728,36 €
PSE2 AMENAGEMENTS INTERIEURS		2 256,00 €
6 CARRELAGE - FAÏENCE	LESCA & FILS	10 440,00 €
7 PEINTURE	SADYS	3 967,50 €
8 CVC - PLOMBERIE SANITAIRE	SARRAT	46 554,22 €
9 ELECTRICITE	SERTELEC	22 993,57 €
10 EQUIPEMENTS DE CUISINE - CLOISONS ISOTHERMES	SARRAT	47 878,64 €
TOTAL TRAVAUX		343 584,28 €

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES (en € TTC)		RECETTES	
Maitrise d'œuvre	30 922,58 €	ETAT : dotation d'équipement des territoires ruraux	104 680,00 €
Travaux	343 584,28 €	Pôle d'équilibre territorial et rural Adour Chalosse Tursan (PETR) : contrat de ruralité	50 000,00 €
Etudes (géotechnique, sol, diagnostic plomb...)	5 544,00 €	Association communale de chasse agréée d'AURICE (ACCA) : participation	23 000,00 €
Coordonnateur sécurité, protection de la santé	2 616,00 €	Conseil Départemental des Landes : Amendes de police	4 592,00 €
Contrôle technique	3 648,00 €	Autofinancement par la commune (53%)	204 906,86 €
Autres : publication obligatoire	864,00 €		
TOTAL DEPENSES	387 178,86 €	TOTAL RECETTES	387 178,86 €



LA VIE MUNICIPALE

LES ÉCOLES

UNE ANNÉE SCOLAIRE RICHE... EN ÉVÉNEMENTS !!



L'année scolaire dernière avait été particulièrement mouvementée, suite au confinement et à la reprise progressive de l'accueil des élèves début mai. Elèves, parents, enseignants et animateurs TAP, personnels municipaux, avaient dû faire preuve d'une grande adaptabilité !!!

On peut cependant dire qu'à la rentrée, nous étions un peu plus rôtés et préparés à suivre les protocoles sanitaires pour les écoles. Nous en avons connu deux depuis septembre, le dernier imposant le port du masque à nos élèves de 6 ans et plus ! A ce sujet, signalons l'engagement solidaire de Maryse BUSTON, Adeline MARTIN, Danièle BUSTON et Marie NOEL qui se sont portées volontaires pour la confection de masques en tissu à destination des élèves du RPI ! Qu'elles en soient remerciées !!

Mais la COVID ne peut pas être le centre d'intérêt principal de la vie d'une école, car il nous incombe de faire vivre à nos élèves les apprentissages et les projets qui leur sont dus ! Aussi, comme à l'accoutumée, la municipalité a mis en place un nouveau programme de TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) pour l'année scolaire. Notons ici les interventions conjointes de deux associations de TAP avec la vie de la classe, en liens directs avec les enseignants : tout d'abord en soutien du projet très ambitieux de la classe de CM1CM2 de M. COMMENAY sur la Shoah, par l'association La Scène Déménage et son animatrice Françoise BOURGON. D'autre part, dans le cadre d'un travail commun conduit avec l'association Chantons sous les Pins sur un atelier de création de chansons avec l'artiste Jean Baptiste PENE, intervenant dans la classe de CE2CM1 de Stéphane CRABOS. Une nouvelle association a également été contactée pour une intervention hebdomadaire autour de la pratique du skate-board : la Brigade à Roulettes.

De plus, le mobilier de la garderie a fait peau neuve, à moitié financé par la Mairie et l'APE. Enfin, un « livre service » est installé dans la cour de l'école, suivant la demande des élèves : c'est une armoire-bibliothèque customisée par les soins de Mathieu BACHE et Nathalie GRULOIS dans le cadre là aussi de son TAP « Des goûts et des couleurs » (sa « grande sœur » sera bientôt installée dans le bourg, pour l'ensemble des auriçois).

Christophe SOURROUILLE



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

A.C.C.A. D'AURICE : QU'ES AQUO ?

L'association de Chasse Communale Agréée, loi 1901, d'Aurice a pour mission de veiller à la bonne organisation de la chasse sur son territoire, lequel correspond aux limites communales au sein duquel chaque propriétaire foncier amène son droit de chasse à l'association.

L'ACCA d'Aurice compte environ 70 membres, chiffre relativement stable sur ces dernières années malgré le départ de nos « anciens » qui contribue à l'érosion du nombre de permis au niveau national. Elle est régie par un conseil d'administration de 9 membres, constitué de chasseurs et de propriétaires forestiers ou agricoles.

Celui-ci va définir un règlement de chasse au petit gibier en concordance avec les différents arrêtés préfectoraux en cours. L'ACCA assure également l'importante mission de service public par rapport à la régulation du grand gibier ou nuisibles afin de maintenir le bon équilibre agrosylvo-cynégitique et de maintenir la sécurité routière au vu des risques de collision avec les animaux.

Pour s'adonner à ce loisir, le chasseur doit passer un examen du permis de chasse qui vérifie ses connaissances des espèces animales, couplées à une épreuve pratique basée sur la sécurité et le maniement de l'arme sur le terrain.

Puis chaque année, il doit le valider auprès de sa fédération départementale, s'acquitter d'un titre d'assurance et d'une cotisation auprès de chaque ACCA à laquelle il souhaite adhérer. Ceci représente un coût variant entre 200 et 300 euros à l'année suivant les options choisies.

Cette participation financière contribue au fonctionnement de nos fédérations et de l'offre nationale de la biodiversité,

à la réalisation d'études scientifiques sur les espèces et à l'aménagement du territoire et réserves naturelles. Mais une grosse part sert à rembourser les dégâts occasionnés par le grand gibier aux cultures et forêts, soit une enveloppe considérable de 80 millions d'euros au niveau national !!! Le tout supporté par l'argent des seuls chasseurs, lesquels ne peuvent plus assumer ces colossales indemnités.

Au niveau local, nos chasseurs peuvent pratiquer la chasse du petit gibier (faisans, perdrix, lièvres, lapins), dès septembre puis s'ensuit celles des oiseaux migrateurs (palombes, grives, bécasses...)

Une des dernières chasses traditionnelles qui subsiste est la chasse au filet de la palombe courant fin octobre/novembre au sein d'une dizaine de palombières recensées.

Ils prennent part également à la réalisation d'une quinzaine de battues collectives annuelles au grand gibier. Pour la saison passée, cela représente la prise de 40 chevreuils, 45 sangliers (21 en 2018/19) et 4 renards.

La vie de notre association est marquée également par des moments de convivialité au cours de divers repas et par l'organisation mensuelle d'un loto qui alimente nos finances.

Conseil d'administration ACCA AURICE

Président : BACHE Mathieu

Vice-Président : BUSTON Serge

Trésorier : BUICHE Stéphane

Secrétaire : BAILHET Patrick

Membres : CASTETS Bernard, FIGUIER Marcel, LACOUTURE J.Luc, DE SPENS Catherine

L'APE

Nos plus jeunes Auriçois sont scolarisés au sein du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Adour Marsan dans les écoles de Cauna, Lamothe, Le Leuy et Aurice. Le RPI réunit 140 élèves, ce qui représente 101 familles dont 45 issues du village d'Aurice. Dans chaque commune, des associations de parents d'élèves œuvrent pour les enfants.

L'Assemblée générale des parents d'élèves d'Aurice (APE) s'est déroulée le lundi 12 octobre 2020 en présence de Mr le Maire, des conseillers ainsi que des parents. À cette occasion, la présidente de l'association a expliqué le fonctionnement de l'APE et a pu souligner les avantages dont bénéficient les enfants : garderie gratuite, cantine, TAP... ainsi que toutes les sorties scolaires en parti financées par l'APE.

L'APE a l'habitude d'organiser et de participer à plusieurs manifestations tout au long de l'année : Lotos une fois par mois - Repas de printemps - Vide grenier...

En raison de la crise sanitaire, plusieurs de ces moments conviviaux ont dû être annulés ou bien reportés. Malgré tous ces moments difficiles, les parents d'élèves restent optimistes et prévoient quelques rendez vous pour 2021.

Le programme des manifestations à venir :

- Carnaval : 27 février 2021 à Lamothe
- Repas dîner/spectacle avec une troupe de comédie musicale : mars/avril à Aurice
- Chasse des œufs de Pâques pour les enfants d'Aurice
- Fête des écoles : 11 juin 2021 à Lamothe

Les parents d'élèves souhaitent donc à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et remercient tous les habitants d'Aurice pour leur soutien lors de leurs manifestations.

Tous les parents d'élèves intéressés pour rejoindre cette équipe sont les bienvenus.

Composition du bureau:

Présidente : Magalie Baché

Vice Président : Leïla Benjelloun

Secrétaire : Cindy Gernez

Trésorière : Anne Juzan

Vice-Trésorière : Stéphanie Rein

Membres actifs du bureau : Axelle Micoulas, Damien Gernez,

Elodie Henry, Mickaël Juzan, Jérémy Pétriacq,

Laurent Minvielle,

La Présidente,
Magalie BACHE

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

A.S.A.

L'Association «Amitié et Solidarité Auriçoise» a débuté l'année avec son Assemblée Générale qui s'est tenue le Jeudi 9 janvier, dans la salle des fêtes, en présence de Francis Cazaux, maire de la commune.

Après avoir souhaité la bienvenue et exprimé ses vœux à une centaine d'adhérents présents, la présidente, Christiane Ducournau, a exposé le rapport d'activités de l'année 2019 et souligné combien l'Association est dynamique et variée.

Elle a énuméré les nouvelles animations :

- cours gratuits d'informatique à la médiathèque de Saint-Sever,
- séances «d'initiation aux gestes et postures» organisées par l'Automobile club des Landes,
- et cité les activités déjà existantes :
- les après-midi détente : chaque premier jeudi du mois,
- les cours de gym : le mardi,
- la belote : le jeudi,
- la marche : le vendredi,
- l'organisation de voyages,
- les cinq repas : l'omelette pascale, le 8 Mai, le repas d'été de juillet, le 11 Novembre et enfin le repas de Noël.
- la participation à la Banque alimentaire (qui a eu lieu les 29, 30 novembre et le 1er décembre).

(Christiane en a profité pour remercier infiniment tous ceux et toutes celles qui ont contribué à ce franc succès).

L'Association prend part également tous les mois aux lotos de la Commune.

Ces activités seront reconduites en 2020 avec 2 nouveautés (en collaboration avec Générations Mouvement/Fédération des Landes) :

- au mois d'avril, la 2ème pré-sélection du concours de pétanque,
- et au mois de décembre, le comité de lecture de la revue «Nous, les retraités des Landes».

De quoi entretenir une certaine convivialité au sein du Club.

Ce bilan moral et le rapport financier, en bon équilibre et positif, ont été adoptés à l'unanimité.

Côté conseil d'administration, Christiane a annoncé qu'elle ne se représentera pas comme présidente et membre du Conseil. Keith Manners, trésorier, a également décidé de passer le relais. Ils restent tous les deux membres de l'Association qui compte à ce jour plus de 170 adhérents.

En conclusion, Christiane a exprimé sa gratitude à la municipalité pour les aides au fonctionnement de l'Association (subvention, mise à disposition de salles et de matériels) et remercié tous les bénévoles pour leur travail et leur aide très précieuse.



Francis Cazaux l'a félicitée pour son engagement et sa contribution au développement de l'Association durant toutes ces années.

La dégustation de la galette des Rois a ponctué cette Assemblée Générale et offert un bon moment de convivialité.

Malheureusement, Robert GARDESSE, qui faisait parti du Conseil d'Administration, s'en est allé ...

Elu Vice-Président à la création de l'Association en 1994 jusqu'en janvier 2002, il prend la Présidence jusqu'en janvier 2006 et depuis cette date, il était membre de ce Conseil. Il nous a quitté ce 15 novembre ...

NOUVELLE EQUIPE :

Réunie le même jour en début de soirée, la nouvelle équipe a élu son Conseil d'Administration.

- Présidente : Danièle BUSTON,
- Vice-présidents : Jean DUVIGNAU et Maryse JUZAN,
- Trésorière et trésorier adjoint : Michèle FOSSES et Alain BOU,
- Secrétaire et secrétaire adjointe : François FOLIO et Raymonde LAPORTE,
- Membres : Ginette CAZAUX, Hubert FARGUES, Robert GARDESSE, Francis LAMOTHE et Marie-Reine THEUX.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LE PHOTO CLUB D'AURICE

La photo a la particularité d'être universelle : tout le monde presse un jour ou l'autre un déclencheur. Les smartphones y ont contribué. Cette universalité, on ne la retrouve nulle part ailleurs : tout le monde ne dessine pas, ni ne joue au rugby, ni ne fait du cheval, ni ne danse la salsa., ni ne sculpte à la tronçonneuse...

La photo est plus qu'un loisir : c'est devenu un rite social, unanime pratiqué par des gens ordinaires. Mais, à ce rite, chacun y rajoute toujours une dimension artistique, certes partielle et personnelle, mais réelle qui fait qu'on veut que la photo « soit jolie », sans rien expliciter d'ailleurs de cette exigence.

D'autre part, la photo répond à des contraintes physiques, aux lois de l'optique : en plus d'être un art (produire du beau), c'est une science qu'il faut à minima connaître à défaut de maîtriser. De l'achat de l'appareil (l'excitation quand on le reçoit, le temps qu'on passe à l'apprivoiser...) au visionnement de nos images toute la chaîne photo est un plaisir. La jubilation au moment de la prise de vue est ressentie par tous.

Celle de la contemplation d'une photo provoque une réflexion, un attendrissement, un dégoût, une révolte, un apaisement, un émerveillement, un échange de mots, un rire, un sourire... Ce sont tous ces aspects qu'aborde le Photo Club d'Aurice depuis sa création en juin 2015. Vulgariser une pratique, la comprendre, comprendre ce qui rend si différent parfois, l'attendu du rendu.

Le PCA donne à appréhender ces aspects. Par la pratique et par la formation.

La pratique d'abord en organisant une exposition chaque mois de novembre, quand le CoViD nous en laisse le loisir, autour de thèmes divers qu'un public curieux vient découvrir à la salle des fêtes. Public qui se retrouve également être jury en notant ses photos préférées.

En participant également à des concours mis en place par des clubs voisins : la perspective, le regard, passion et gourmandise, l'insolite, l'eau sous toutes ses formes... autant d'inducteurs qui nous font rencontrer d'autres pratiques, d'autres amateurs, (dans le sens de « qui a

goût pour »). Nous avons récemment mené une sortie pour photographier les œuvres exposées en Haute Lande et Sud Gironde dans le cadre de la Forêt d'Art Contemporain.

Le portrait est également un des sujets fondamentaux de la photo et donc de notre pratique, qu'il s'agisse une ou deux fois par an de photographier les habitants d'Aurice en utilisant un studio photo avec éclairages, appareils de prise de vue, fonds de scène, accessoires ou qu'il s'agisse de photographier le visitorat de l'Ecomusée de Marquèze.

Nous avons aussi mené divers reportages sur Aurice, le carnaval des écoles, la restauration de la chapelle de Lagastet, les fêtes locales.

Le PCA intervient également durant les temps d'activités périscolaires (les TAPs) pour le plus grand bénéfice des enfants qui structurent un peu mieux une pratique trop souvent improvisée. Il s'agit pour le PCA de maintenir une vie associative et une mission d'animation.

Une réunion le premier jeudi du mois à 19h permet de tenir les membres informés des possibilités d'action, d'organiser les diverses manifestations retenues, de sélectionner les clichés destinés aux expositions. Une deuxième réunion mensuelle est orientée formation traitant de la maîtrise des appareils, des techniques de prise de vue, de critiques et jugements sur des photos-tests.

Le Président Xavier Daverat, à l'origine du projet associatif veille avec attention sur les 20 membres du club pour leur permettre de franchir des seuils de compétence nouveaux et améliorer les pratiques de chacun.

Si vous aimez la pratique de la photo, n'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre :

Tel. 06.88.29.81.88

Mail : contact@photoclub-aurice.fr

Site : <https://www.facebook.com/photo.club.aurice>

Le Président,
Xavier DAVERAT

AMICALE DES ÉLUS

L'Amicale des élus et employés municipaux d'Aurice a été créée en 1990. En sommeil depuis 2011, elle a été relancée en 2018. Son rôle est d'organiser principalement des voyages et des repas pour ses adhérents.

2019 a été une année très douloureuse pour de nombreux membres avec le décès d'adhérents ou de membres de leurs familles. De ce fait, aucun projet n'a été mené à son terme. Tout le monde attendait 2020 avec impatience. Nous avons programmé une sortie à St Sébastien et un repas dans une cidrerie au mois de mai. Pandémie, confinement et mesures sanitaires ont eu raison de notre motivation. Mais il n'est pas question d'abandonner et l'Amicale ne mourra pas à cause du virus. Les 50

adhérents peuvent compter sur nous, nous ne lâcherons pas et nous aurons grand plaisir à nous retrouver.

Un nouveau Conseil d'administration a été élu et un nouveau bureau constitué pour donner suite à l'Assemblée Générale du 20 avril 2018 : Présidence : Bernadette DUPUY, Monique ST FLORIN, Yves CAZAUBON
Trésorerie : Michèle FOSSES, Martine LABIDALLE
Secrétariat : Colette PEYRE, Marc JUZAN
Membres : Josiane DARTENIC, Francis CAZAUX.

Les statuts ont été légèrement modifiés ainsi que le règlement intérieur.

La Présidente,
Bernadette DUPUY

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



GYM VOLONTAIRE AURICE

Notre association Gymnastique Volontaire d'Aurice, fondée en 1983 a pour but principal de promouvoir, comme son nom l'indique, la pratique de la gymnastique

C'est une petite association puisque l'effectif est à ce jour de 14 adhérentes (toutes féminines et de tous âges). Nous sommes 2 responsables : Martine et Danièle.

Les cours, ouverts à tous et à toutes, ont lieu dans la salle des fêtes d'Aurice tous les mardis de 19h30 à 20h30 et sont animés depuis 2017 par Patricia.

La gym volontaire est avant tout une séance sportive adaptée aux capacités de chacun. Nos séances (abdo fessier, pilate, renforcement musculaire, relaxation) sont suffisamment diversifiées pour pouvoir prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre.

Le prix est fixé à 100 € par an (de septembre à juin) et que la première séance est gratuite.

Cette rentrée 2020/2021 est un défi car l'inquiétude reste forte dans ce contexte de crise sanitaire, mais nous devons rester confiants et surtout mettre tout en œuvre pour garantir la sécurité de nos adhérents :

Nous le savons, nous devons vivre avec le virus, donc on ne va pas relâcher nos efforts pour permettre à tous de continuer à bénéficier d'une activité physique dont les effets positifs sur la santé ne sont plus à démontrer.

Au vu du contexte actuel, nous sommes très heureuses du retour de nos adhérentes et avons pu compter sur leurs motivations et leurs soutiens et nous les en remercions.

Les Présidentes,
Danièle BUSTON et Martine LABIDALLE

LE COMITÉ DES FÊTES

Qui sommes-nous ?

Le Comité des Fêtes d'Aurice est une des plus anciennes associations du village. Aujourd'hui, le bureau est composé de 7 membres dont deux co-présidents (Marine LABIDALLE, Bastien DARTENUC), deux vices-présidentes (Emma CAZAUBON, Laura GARDESSE), deux trésoriers (Clément LAVIDALE, Agathe LAFITTE) et d'un secrétaire (Bastien FRANCOIS). Nous comptons également sur une cinquantaine de bénévoles qui nous accompagnent lors de nos manifestations et sans qui il serait difficile de les organiser.

Que proposons-nous ?

Le Comité organise différentes manifestations au cours de l'année dont la plus importante et principale : les fêtes annuelles du 15 août.

Chaque année, nous sommes en charge du déroulé de cet événement et nous mettons en œuvre les moyens nécessaires pour réaliser ces festivités (plus ou moins longues).

Comment procédons-nous ?

Les fêtes d'Aurice ayant lieu traditionnellement le 15 août, nous construisons un programme varié autour de cette date. Diverses activités (tournoi de pétanque ou de volley, spectacle folklorique, course landaise, intervillage...), repas et soirées sont proposés.

Un thème est également adopté pour l'ensemble des fêtes, par exemple Aurice plage ou Astérix et Obélix. L'occasion pour tous de sortir les plus beaux déguisements.

En conclusion, les fêtes d'Aurice permettent de nous retrouver, entre toutes les générations, et de célébrer un moment de convivialité.

Lors de cette année 2020 particulière, la remise des clés de la municipalité au comité des fêtes, représentant symboliquement l'ouverture des festivités, n'a pas eu lieu. Nous espérons pouvoir les organiser pour 2021, si la situation le permet, afin de tous vous retrouver autour d'un verre (ou plusieurs).

Nous accueillons aussi toutes les personnes désireuses de devenir bénévoles au sein du Comité des Fêtes.

A très vite au prochain 15 août !
Festivement

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

CSA BASKET

Le CSA basket est une association loi 1901 et regroupe trois villages CAUNA SOUPROSSE AURICE.

Son activité se concentre sur la pratique du basket, le jeu et l'apprentissage de ce sport. Bien au delà, comme toutes les associations, il crée du lien social pour les habitants de ces communes et au delà.

Son président est Jean Marie DUPRAT et le bureau est composé d'acteurs passionnés par cette discipline, ayant été eux mêmes joueurs ou dirigeants.

C'est autour du mot PASSION que les échanges et la politique du club s'articulent. En effet l'accent est mis sur l'accueil des plus jeunes de 5 ans (basket éveil) jusqu'aux plus anciens (basket loisir).

L'effectif des licenciés est de 160 membres pour cette saison 2020/2021 répartis en une équipe senior filles, trois équipes seniors garçons, quatorze équipes jeunes, basket éveil et basket loisir. C'est dans la sphère régionale et départementale qu'elles évoluent.

Une école de basket existe sous le nom ADOUR MIDOUZE BASKET regroupant les clubs du CSA bien sûr, de UCM (Campagne Meilhan) et de Saint Martin d'Oney. Deux éducateurs, salariés (35 heures pour CSA et 20 h pour UCM) en assurent l'encadrement. Tous deux sont titulaires de brevets d'état.

Nous utilisons les salles de sport de toutes les communes participantes et faisons évoluer les équipes sur tous les terrains (en tenant compte des contraintes liées au calendrier imposé des différents matchs).

Ce brassage permet les rencontres et les échanges que ce soit entre sportifs, entre parents ou entre supporters.



De gauche à droite : Duprat Jean-Marie [Président] ; Ducasse Samuel ; Darrieutort Florian ; Madray Denis ; Laporte Maylis ; Daminato Michel ; Daminato Justes Marielle ; Brethes Laurent ; Nolibois Sébastien.

Il existe deux clubs de supporters identifiés, un à Souprosse et un à Cauna. Les bénévoles qui y participent permettent au club d'aller de l'avant, tout comme l'aide apportée par les différents sponsors et les subventions renouvelées annuellement par chacune des communes. Cette solidarité contribue à la concrétisation des projets et au fonctionnement du club dans son ensemble.

La pandémie actuelle est difficile pour tous, en espérant que nous puissions nous retrouver sans crainte aucune autour des terrains."



Pour tout renseignement concernant la pratique du basket, le planning des entraînements, n'hésitez pas à joindre les éducateurs ou l'équipe des bénévoles.

LES AMIS DE LAGASTET

L'association Les Amis de Lagastet a été créée en 2011 dans le but de restaurer et sauvegarder la Chapelle Notre Dame de Lagastet, notre patrimoine local. La bâtisse construite au XIII siècle a toujours fait partie du paysage de notre quartier, fermée au public depuis quelques années car le plafond menaçait de s'effondrer, il était alors urgent d'agir.

Durant près de 10 ans, le travail des bénévoles et l'intervention d'artisans ont permis, avec le soutien de la municipalité, de restaurer ce patrimoine à présent réouvert au public, des cérémonies y sont célébrées ponctuellement.

Depuis sa création, l'association a organisé chaque année, différentes manifestations, des représentations de théâtre, des récitals, des marches, des repas champêtre, le feu d'hiver... afin de récolter des fonds pour les différents travaux engagés.

En 2019, une journée "Rétrospective" du travail réalisé a permis aux visiteurs de constater l'évolution du chantier et aux bénévoles de réaliser leur devoir accompli.

Dès lors, le bureau de l'association, en concertation avec ses membres, a décidé de prendre un nouveau tournant, maintenant que le but initial a été en grande partie atteint, que le bâtiment ne demande plus qu'une "surveillance", Les

Amis de Lagastet souhaitent prioriser la vie du quartier et son animation.

2020 devait être le signe de ce nouvel élan avec différents projets, entre autre, le concert de Gospel In Landes (reporté en 2021), le climat actuel en ayant décidé autrement les animations de cette année n'ont pu avoir lieu.

Il nous tenait à coeur tout de même, de nous revoir tous et de recréer ce lien social qui nous manquait tant, alors aux beaux jours, les bénévoles ont répondu présents pour effectuer deux "chantiers d'été", l'occasion de se retrouver et de réaliser quelques travaux d'embellissement dans la chapelle et de rangement nécessaire.

L'Association prépare la prochaine programmation avec entrain, en imaginant de nouvelles animations dans le quartier mais aussi au bourg du village, de nature très différentes, dans le but de dynamiser et rassembler, donc si vous avez un peu ou beaucoup de temps libre, si vous aimez la convivialité et relever des challenges rejoignez nous !!

Contact : Anne Castets 06 81 56 72 71
Karine Daverat 06 80 31 65 82

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

VOLLEY LOISIR

Bonjour à tous, cette année l'association volley loisir est constituée de quatorze membres. Dans une ambiance décontractée, nous nous retrouvons tous les jeudis soirs de 20h30 à 22h30. Notre asso est ouverte aux adultes hommes ou femmes, débutants ou confirmés. Nous faisons quelques tournois en loisir durant toute l'année et organisons le nôtre pendant les fêtes d'Aurice, ce sont toujours des moments conviviaux. N'hésitez pas à venir essayer !

Le Président,
Hervé CHANTEFOIN

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

Association créée le 25 décembre 1893. Elle a pour objet d'accompagner les familles lors du décès d'un de ses adhérents.

Lors de la disparition de l'un des sociétaires de l'association, les responsables de quartier sont chargés d'aviser l'ensemble des adhérents des date, lieu et heure des obsèques. Le jour de la cérémonie, avec accord de la famille, quatre sociétaires auront pour mission de porter le cercueil. Une somme forfaitaire est attribuée à la famille du défunt.

Actuellement, le bureau et conseil d'administration sont en cours de renouvellement car malheureusement beaucoup de nos amis nous ont quittés en 2019 et 2020.

La situation sanitaire très préoccupante ne nous a pas permis d'organiser l'Assemblée Générale et de procéder à la nomination de ces nouveaux membres des divers conseils.

Le Président,
Monique SAINT-FLOREN

THÉÂTRE NATIONALE 10



Le Théâtre Nationale 10 est une troupe de théâtre amateur qui existe sur le département depuis une cinquantaine d'années. A sa création en tant que Groupe Landais d'Action Culturelle, elle avait pour objectif de réunir des amateurs passionnés autour de projets de stages et de pièces, diffusées gratuitement dans les villages landais.

Accueillis depuis une quinzaine d'années à Aurice, l'association n'a pas changé de vocation. Elle accueille actuellement une quinzaine d'amateurs de tout le département (dont 3 auriçois). L'équipe de création choisit ensemble une pièce à mettre en scène. Le travail de répétition commence alors (tous les mercredis soir dans la salle des fêtes d'Aurice, de 18h à 20h, ainsi qu'un week-end par mois). La première du spectacle est jouée à Aurice, avant d'être présentée dans le département – et parfois au-delà – sur une quinzaine de dates.

Le Président,
Christophe SOURROUILLE

MO(O)N LABEL

Mo(o)n Label a été créé en 2018, il s'agit d'un projet d'accompagnement et de valorisation de jeunes passionnés dans différentes disciplines artistiques et culturelles (musique, dessin, danse, cinéma, photographie...). L'objectif global est de défendre la vision d'une culture libre et riche de diversité aux mains des jeunes et à destination du plus grand nombre.

Au travers de l'accompagnement de ses membres, de sa saison culturelle, de son micro festival, de son projet média et désormais de ses résidences d'artistes, Mo(o)n Label se présente comme un espace de liberté et d'expérimentation culturelle au service d'une jeunesse passionnée, compétente et volontaire."

L'association se met également au service d'un territoire riche d'initiatives, de compétences et de diversité culturelle. Dans le cadre de son nouveau projet de résidences, qui prévoit l'accueil, à Aurice, d'artistes de tous horizons, l'association veut encourager et soutenir les envies créatives des artistes et structures qui l'entourent. Toujours dans une logique de réseau et de prise en compte de l'environnement culturel existant, Mo(o)n Label veut faire sa part dans la dynamique créative et artistique du sud-ouest, démontrer les vertus de la ruralité et faire valoir les intérêts et les compétences de celle-ci dans le domaine culturel.

L'association est ouverte aux idées d'actions à mener dans le village et aux propositions de partenariat. Vous pouvez prendre contact par mail à : univers.moonlabel@gmail.com et visiter notre site : moon-label.fr



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

AURICE PÉTANQUE

C'est au sortir d'une saison particulière (comme pour tous) que le club va préparer la suivante dont le début s'annonce tout aussi chaotique,

Habitué à nous réunir tous les vendredis soir, pour pratiquer notre activité dans la bonne humeur et la convivialité et participer à diverses compétitions réparties tout au long de la saison, celle-ci aura été fractionnée, adaptée et amputée de bon nombre de compétitions et de rassemblements hebdomadaires par les différents protocoles sanitaires qui se sont succédés.

Malgré toutes les contraintes qui nous ont accompagnées, je me réjouis de voir que cette situation n'a en rien entamé la motivation des licenciés qui ont su s'adapter aux mesures sanitaires en place et pu traverser sans encombre cette période délicate de laquelle nous ne sommes toujours pas sortis.

Certains étaient, à titre individuel et/ou par équipe, représentants du club encore en course dans des compétitions dont la suite a été annulée ou tout au moins reportée.

Ce fut le cas pour Tom DUCOUT, brillamment qualifié au premier tour des « tirs de précision » avant le premier confinement, mais qui malheureusement pour lui a vu la suite annulée.

L'équipe inscrite au « trophée des LANDES des clubs » (compétition de substitution aux compétitions habituelles qui ont été annulées), n'a pu disputer sa demi-finale contre MONTAUT, d'abord reportée pour intempéries, puis suspendue par le second confinement.

Cette compétition, qui a recentré tous les licenciés des clubs habituellement répartis en différentes divisions, a permis à nos licenciés de se mesurer à certains joueurs évoluant à des niveaux supérieurs.

Le club ne disposait que de quatre féminines, malgré cela elles se sont présentées aux deux journées qui leurs étaient spécifiquement dédiées (1 à la journée « féminines » de février, 3 au trophée des LANDES « féminines » mi-octobre).

Le club, habitué à évoluer avec une vingtaine de licenciés depuis une dizaine d'années, est en passe de franchir la barre de la trentaine après deux ou trois saisons consécutives en augmentation d'effectifs.

Je donne rendez-vous à tous, anciens et nouveaux licenciés, pour une saison 2021 qui je l'espère sera beaucoup plus « conforme » que 2020.



Le Président,
Jean-Claude LAMOTHE

AMICALE DES ASSOCIATIONS AURIÇOISES

Cette amicale a pour but l'organisation des lotos. Quatre associations la composent : ASA - Pastous - ACCA - APE.

Le comité directeur comprend les présidents de chacune d'elle, d'un trésorier et de moi-même.

Le loto est mensuel. Les participants sont répartis dans le hall des sports et dans la salle des fêtes. Un investissement de 5 600 euros est nécessaire pour son fonctionnement. Les principaux fournisseurs sont :

Ets Larrat - Aurice - pains et pastis

Ets Villet - Souprosse - pâtisseries

SARL Jeansarthe - Cauna - magrets, coeurs et cuisses de canards

BE-VI-MO - Mont de Marsan - longes de porc, jambon, chipolatas, ventrêches

Carrefour - Saint-Sever - bons d'achats

Calipage - Saint-Pierre du Mont - fournitures de bureau

Frais fixe : parution dans le Sud-Ouest 2 fois, une semaine avant chaque loto.

A l'issue de chacun, les comptes sont faits et contrôlés. Les bénéfices sont répartis équitablement aux quatre associations.

Pour l'exercice 2019 chaque association a perçu un montant de 4 672,10 euros."

Le Président,
Jacques DAGUERRE



FABRICATION DES MASQUES POUR LE RPI

La municipalité a décidé de fournir trois masques en tissu à chaque élève fréquentant le regroupement scolaire.

Nous remercions chaleureusement nos bénévoles Maryse Buston, Adeline Martin, Danièle Buston et Marie Noel pour leur mobilisation, leur travail et leur implication.

